

**Commission Permanente du 11 juillet 2005  
Le Conseil Régional affirme son engagement pour le  
développement soutenable de la Haute-Normandie**

Pour les élus Verts au Conseil Régional, la Commission permanente de ce 11 juillet apporte la démonstration que **l'exécutif régional inscrit pleinement son action dans les engagements pris en mars 2004, en faveur d'un développement plus soutenable**, c'est à dire plus social et écologique, de nos territoires.

Des décisions prises dans 3 grands secteurs –Economie, Soutien aux actions des acteurs environnementaux, Equipement ferroviaire– illustrent ces choix :

- **Pour la création d'activités et d'entreprises solidaires** : 27 500 €uros ont été individualisés pour financer les 6 premiers mois de la **nouvelle Agence de Développement Régional de l'Economie Sociale et Solidaire** (Adress). La création de cette Agence est le premier résultat de la concertation des acteurs (entreprises, associations, coopératives, mutuelles) initiée lors du forum régional d'octobre 2004. Dotée de 175 000 €uros en année pleine, co-financée par la Région, les Départements, l'Etat, avec le concours de l'Union européenne, de la Caisse des Dépôts et Consignations et de la Caisse d'Epargne, l'Adress sera gérée par les acteurs avec le double objectif de constituer un centre de ressources et de favoriser l'émergence des projets des habitants. Face à la montée du chômage et aux délocalisations, l'enjeu est de développer les filières (environnement, tourisme, circuits courts en agriculture, services aux personnes) ancrées dans les territoires.
- **En matière de Protection de l'environnement** : en 2005, le Conservatoire des sites naturels et le Conservatoire botanique de Bailleul seront subventionnés par la Région pour un total de 202 000 et 49 546 €uros. L'Agence Régionale de l'Environnement (Arehn), dotée de 672 000 €uros est confortée comme Pôle de compétence environnemental régional. Les associations et réseaux environnementaux (Cardere et HNNE –Haute-Normandie Nature Environnement) voient leurs capacités d'actions renforcées grâce à des soutiens de 55 163 et 52 816 €uros.
- **En actant l'achat de 5 AGC** (Autorails de Grande Capacité) supplémentaires qui s'ajouteront aux 25 déjà commandés la Région poursuit les efforts entrepris depuis la décentralisation des trains régionaux (TER) :  
Plus de confort pour les voyageurs = plus de transport collectif = moins de pollutions !

Les décisions prises sur d'autres dossiers : Education au développement, Coopération avec la région de Tamatave (Madagascar), validation de 21 emplois tremplins, 26 aides à l'installation de chauffe-eau solaires par des particuliers, soutien au Parc de Boucles de Seine,... le confirment : **la majorité régionale a mis le cap vers le développement durable !**

Pour le groupe des élus Verts au Conseil Régional de Haute-Normandie,  
Claude TALEB, *président du groupe*